

Utilisation commerciale d'images

Par **bress**, le **20/11/2018** à **22:02**

Bonjour

en vue de la création d'une plaquette de formation pour une université, puis-je utiliser des images trouvées sur le net qui sont libres de droit mais ne peuvent être utilisées à des fins commerciales? Puis-je avoir le droit de les modifier?

Même question, avec images prises sur google pour créer un logo mais je me rends compte que ce logo est sur un site internet qui vend cette image (abonnement ou à l'acte).

je ne sais pas si c'est ce site qui a créé ce logo car je l'ai vu sur plusieurs sites internet d'universités. Quel risque prend l'université pour laquelle je travaille à utiliser également ce logo alors qu'il est "vendu" sur un site d'images?

Merci.